

CMI : Organisation et Management : Lundi 22 Janvier.

Guillaume.chanson@univ-paris1.fr

Manuels : Management et économie des entreprises, Dalloz
Mintzberg : Le management, Ed. d'organisation

Plan (indicatif) du cours :

Partie 1 : Les organisations

- A) Histoire et diversité des organisations
- B) Structure des organisations
- C) Le choix de la structure formelle
- D) Quelques éléments sur la structure informelle

Partie 2 : Le management

- A) Le management et les managers
 - B) Le pouvoir et le leadership dans l'organisation
 - C) La motivation au travail
- ... (suivant avancement du cours)

Conclusion

GIE : Groupement d'intérêt économique

Première partie : Les Organisations.

A. Histoire et diversité des organisations

Organisation : Au – 3 sens :

- Processus (ex : l'org° d'un évènement a duré 1 mois)
- Principes de fonctionnement (ex : une mauvaise org°)
- Entreprises, associations... (ex : les ONG)

Définition : « Une entité de coordination possédant des frontières identifiables et fonctionnant de façon durable pour atteindre un ou des objectifs partagés par les participants. » (Robbins, 1987)

Caractéristiques :

- Frontières -> Sentiment de « faire partie de »
- Possession de ressources
- Membres (partiellement) interchangeables
- Raison d'être, but(s)

Recensons différents types d'organisations :

Entreprise	Mafia	Conservatoire
Administration	Université	Musée
Association	Lobby	I n s t i t u t i o n Internationale
Syndicat	Armée	Banque Centrale
Secte	Hôpital	Cellule terroriste
Club	Gouvernement	C o l l e c t i v i t é territoriale
Eglise	CIO	P l a t e - f o r m e portuaire
Parti	Centre de recherche	Think tank

a) Diversité des formes organisationnelles

3 grands types d'organisations :

- Privées
- Publiques
- Tiers secteur

<p>Entreprises : (Insee, REE 2013)</p> <p>3,6 Millions d'entreprises (50% morales, 50% physiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> TPE (<10 salariés) : 3,5 millions, 27% VA <input type="checkbox"/> PME (10 à 250) : 0,2 millions, 15% VA <input type="checkbox"/> ETI (250 à 5000) <input type="checkbox"/> Grandes (>5000) – de 8000
<p>Tiers secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Coopératives <input type="checkbox"/>

Associations :

« La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices. »

- Liberté d'assoc' (Convention européenne des droits de l'homme)
- Statuts en préférentiel, ou association de fait (pas person, juridique)
- 23 millions de membres

Des champs d'intervention variés :

- Sport (24%)
- Culture (19%)
- Loisirs (18%)
- Défense des droits et des causes (15%)
- Actions sociale/santé (11%)
- Financements : 50% privé, 50% public

1500 Fondations (Tiers secteur) :

« L'acte par lequel une ou plusieurs personnes [...] décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif » (loi 1987)

- Conseil d'administration
- Tutelle des pouvoirs publics (contrôle à priori, mb -> CA)

Fondation d'utilité publique, abritée, d'entreprise

- Abritée : crée sous l'ombre d'un organisme qui va gérer sa gestion, comptabilité... (30 organismes : L'institut de France, La fondation de France...)
- De coopération scientifique, universitaire, partenariale

Des champs d'interventions variés :

Action sociale (27%), arts et culture (19%), santé (18%)

20 000 Coopératives :

Organisations autonomes gérées par leurs membres

- Participation économique des membres
- Pouvoir démocratique : « 1 membre, 1 voix »

- Coopérative de production (SCOP ET SCIC)
- Coopératives de commerçants
- Coopératives agricoles (80% CA du secteur)

- Banques (banalisé)

1800 Mutuelles :

Organisations à but non lucratif visant la solidarité face aux aléas (maladie, accident, ...)

- Immatriculée au registre national des mutuelles
- Soumise au Code de la mutualité

Principe :

Chaque adhérent (client) a une voix

- Mutuelles d'assurance
- Mutuelles de santé
- Ni sélection ni majoration selon risque individuel

Qu'est-ce qu'une entreprise ?

« La plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. » (Décret 2008-1354 / CEE 696/93, INSEE)

- -> Groupe : 1 ou + entreprises selon autonomie

- Numéro SIREN (Système d'identification du Répertoire des Entreprises) à 9 chiffres (INSEE, base SIRENE)
- Personnes physiques et sociétés...

[Schéma EPI]

Les entreprises et l'état

Entreprises publiques : (personne morale de droit privé, influence de l'Etat (majorité capital ou CA))

- EDF, ADP, La Poste, La Française des jeux...

Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : (personne morale de droit public, gestion d'une activité de service public)

- INA, RATP, SNCF, ONF, OSEO, ...
- Mais + complexe :
- Son personnel -> Code du travail
- Contrats avec usagers -> Droit privé.

L'Entrepreneuriat en France :

Mesures législatives récentes d'encouragement :

- 2003 : Loi Dutreil (SARL à 1€ de capital, simplifications)

	1999	2008	2010	2014
C r é a t i o n s d'entreprise	200 000	327 000	622 000	550 000
Défaillances	38 000	47 000	50 000	62 000

- 2008 : L'autoentrepreneur (2015 : nouveaux -> Micro Entreprise)
- Démarches : Dispense RCS (-> Déclaration internet) **RESTAURÉ**
- Forme juridique : entreprise individuelle
- Conditions : selon revenu fiscal et CA
- Fiscalité : Pas de TVA mais forfait (impôt+charges)/CA + **Cotisation Foncière des Entreprises**
- Diffusion : 1 création/2 ; 50% sans CA (2010)

a) Quelques étapes dans l'histoire des entreprises

La Manufacture (16^e-17^e siècle) :

Étym. : Fait à la main

Production stratégique ou innovation technique jugée intéressante par l'Etat :

- Souvent par recrutement clandestin d'artisans étrangers
- Lettres patentes (roi) -> privilèges
- Production de très haute qualité (luxe, pour le roi)
- Artisans employeurs (famille, apprentis, ...)
- Réglemente les modes opératoires (inspecteurs généraux)

- Avantages : Protection de savoir-faire, haute qualité
- Limites : Monopsonne (système fermé), peu d'initiative

La Proto-industrie (18^e siècle) :

Plusieurs « entreprises » dans même ville/région

Division du travail entre :

- ☐ Travail qualifié -> Atelier en ville
- ☐ Travail peu qualifié à façon -> travailleurs ruraux (femmes)

L'entrepreneur confie les matières premières à quelqu'un qui travaille à domicile pour une réalisation convenue à l'avance.

- Avantages : - Travaux ruraux disponibles, bon marché, peu mobile
- Limite les investissements (locaux, machines)
- Flexibilité -> Stoppe le travail à façon

- Limites : - Limite économies d'échelle et machinisation

L'usine (19^e siècle) :

Machines à vapeur -> Travail continu

Travail à façon ou marchandage

Un marchandeur (intermédiaire ou ouvrier sous-traitant) gère au sein de l'usine une partie de la production, il vend sa production à l'entrepreneur et rémunère ses aides.

-> Paiement au temps passé

- ☐ Gain de productivité (lvt et organisation) -> industriel
- ☐ => Dvpt de ponctualité et de discipline

Bcp de machines -> Production de masse

- Avantages : Productivité/coût
- Limites : aliénation du travail ?

A. Structure des organisations

Structure : « La somme totale des moyens employés pour diviser le travail en tâches distinctes et pour ensuite assurer la coordination nécessaire entre ces tâches. » (*Mintzberg, 1979*)

Division du travail et coordination :

Autorité

La hiérarchie :

Principe hiérarchique :

- Organisation décomposée en plusieurs niveaux
- L'autorité obtenue par délégation du niv. supérieur
- Problème de coordination remonte au niv. supérieur

- Faire faire des choses désagréables à des gens qui ne le veulent pas... (travail <- tripalium)

- Grandes entreprises au XIXème siècle

- Fayol (1916) : 14 Principes (dont) :
 - Principe hiérarchique
 - Principe d'autorité et de responsabilité
 - Principe de discipline (le respect des conventions qui ont pour objet l'obéissance, l'assiduité, l'activité, la tenue, les marques extérieures de respect)
 - Principe d'unité de commandement (pour une action, un agent ne doit recevoir des ordres que d'un seul chef)
 - Principe d'unité de direction (un seul chef et un seul programme pour un ensemble d'opérations visant le même but)

Division du travail => Différentes fonctions :

Production, Finance, administration, vente, comptabilité, sécurité